



**SYNDICATS CGT et UFCM-CGT  
Des Cheminots de Lot et Garonne**

**Tél : 05 53 47 52 93**

**Fax : 05 53 47 52 93**



Agen le 23 octobre 2018.

**La CGT CHEMINOT 47 COMMUNIQUE : PETITES LIGNES, GUICHETS, ARRETS  
TGV, ENVOL DES TARIFS CLIMAT**

Pour achever les petites lignes 2 méthodes employées par la SNCF avec l'aval du gouvernement (la SNCF étant une entreprise à 100 % publique), sans officiellement les fermer.

Imposer une limitation de vitesse drastique sur la voie. Sur la ligne AGEN PERIGUEUX, c'est déjà le cas et comme par écho les lignes LIMOGES –ANGOULEME ou LIMOGES BRIVE par ST YRIEIX pour la région Nouvelle Aquitaine, ou les trains qui ne pouvaient déjà pas rouler bien vite (du fait du manque d'entretien des voies) ne circulent plus...très inquiétant !!!

Ou bien, comme en Occitanie, ou SNCF réseau gonfle les devis des travaux par trois, pour que la région se désengage des travaux quelle voulait financer !!!

Sur les guichets, 2 jours d'ouverture par semaine à PORT STE MARIE, fermeture à AGEN le weekend à partir du mois de Janvier (déjà en semaine ouverture de 9 h 30 à 18 h 30), MONSEMPRON LIBOS fermé le weekend, tout est fait pour éloigner l'utilisateur de la gare...en pénalisant ceux qui ne sont pas « connectés ».

***La vente se fera désormais ...par véhicule ambulant ... le chemin de fer sur la route désolant et polluant alors que des gares existent !!!!***

En pénalisant les usagers, effectivement, car désormais, dans les trains et ce même si les guichets sont fermés le contrôleur doit appliquer un tarif majoré.....et en même temps, les tarifs autour des vacances de fin d'année se sont envolés ...bien loin des petits prix annoncés !!

Arrêts TGV, le syndrome pour 2020 de moins d'arrêts TGV en gare d'AGEN se profile... voir l'exemple de la gare de VALENCE TGV (ce qui relance d'ailleurs le débat sur les gares hors des villes) ou de nombreux arrêts TGV sont supprimés au 9 décembre 2018.

Un train climat sera en gare d'AGEN le 4 novembre, préoccupation ou opération de com !!! et ce alors que le ferroviaire voyageur et fret est le grand absent de la loi mobilité .... rappelons que le transport ferroviaire est le transport terrestre le moins polluant !!!

Les lois sur le ferroviaire de 2014 et 2018, contrairement aux effets d'annonce, ne font qu'acter le désengagement de l'état d'un grand service public ferroviaire, pourtant très utile pour notre, en termes d'aménagement du territoire, de pollution, de sécurité (le ferroviaire est aussi le premier mode de transport terrestre en matière de sécurité).

Cette situation, sur laquelle nous ne cessons d'alerter depuis plusieurs mois, rappelle que les cheminote et les cheminots ont eu raison de se mobiliser contre la réforme du ferroviaire.

Dans les semaines à venir nous allons continuer à nous mobiliser, avec les usagers et les citoyens pour garantir un service public ferroviaire de haut niveau à l'échelle de notre département.